



Résiliation de mon contrat location

Par Lilli

Bonjour,

Je viens de signer un nouveau contrat location meublé avant 2 semaines. Je suis déjà déménagé à cause de la situation avec le virus.

Entre temps j'ai eu une autre agence qui m'a proposé un appartement qui me plaît mieux. C'est à dire j'ai signé lundi le contrat pour l'autre appartement et on fixera une date de mon premier jour dans ce nouveau appartement dès qu'on sache qu'on est plus en quarantaine.

Ma question est la suivante:

Pour résilier d'autre contrat comment je fais le mieux pour éviter de payer deux loyer. Je pense j'ai un mois préavis mais comment je fais ma lettre recommandée de résiliation de loyer si j'ai pas encore une date exacte pour le nouvel appartement ? Je prend plutôt le risque ou j'attends si j'ai la date et je paie encore 1 mois l'ancien.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,